

Pays du Perche ornaïs



Un territoire ouvert sur l'extérieur

Depuis 1990, la tendance démographique s'est inversée dans le pays du Perche. Le territoire, qui avait vu jusqu'alors sa population reculer, regagne depuis des habitants au rythme de 80 personnes par année. Il compte ainsi 48 400 habitants en 2007, soit autant qu'en 1962. L'essor démographique s'explique par les arrivées de nouveaux résidents. Il bénéficie plus aux extrémités sud et est du pays, terres d'élection privilégiées des arrivants. L'emploi s'est concentré sur les trois pôles principaux de Mortagne-au-Perche, Le Theil et Bellême. Toutefois de nombreux actifs du Perche travaillent hors de la région.

Un essor démographique modéré

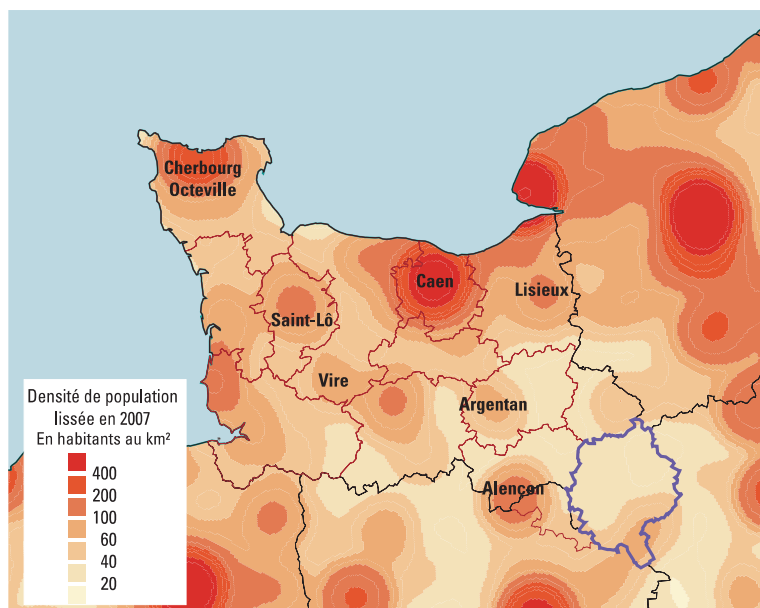
Par sa population, 48 400 habitants au 1^{er} janvier 2007, le pays du Perche se classe au 11^e rang des treize pays bas-normands. Depuis 1999, il a gagné 750 habitants. Modéré, le rythme de progression annuelle (+ 0,20 %) tranche cependant dans un département où trois autres territoires connaissent des croissances plus faibles, et un autre, le pays d'Argentan, un recul marqué du nombre de ses résidents. Il s'avère également plus important qu'entre 1990 et 1999, période au cours de laquelle le pays a cessé de perdre des habitants. En 2007, le Perche ornaïs retrouve le niveau de population de 1962.

Les communes des extrémités sud et est du territoire, aux confins de l'Eure-et-Loir et de la Sarthe, gagnent des habitants, tout comme celles qui se situent au nord d'un axe La Mesnière-Saint-Maurice-lès-Charencey. Le centre du pays, Mortagne-au-Perche et Bellême en particulier, connaît lui une baisse de population.

◆ Superficie	1 542 km²
◆ Nombre de communes	111
◆ Population 2007	48 400 habitants
◆ Évolution 1999-2007	+ 800 habitants
◆ Densité	31 hab/km²
<i>Région</i>	<i>83 hab/km²</i>
◆ Part des moins de 20 ans en 2007	24 %
<i>Région</i>	<i>25 %</i>
◆ Part des 60 ans et plus en 2007	27 %
<i>Région</i>	<i>23 %</i>
◆ Nombre d'emplois en 2006	17 300
◆ Population active ayant un emploi en 2006	19 600

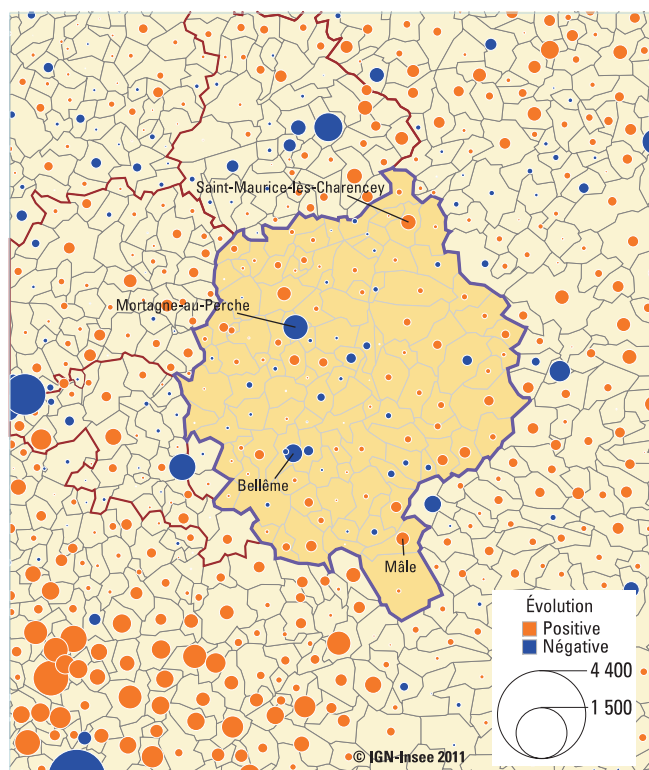


Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007

Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

L'augmentation de population provient essentiellement de l'arrivée de nouveaux résidents. Le solde naturel, différence entre naissances et décès, n'y contribue qu'à hauteur de 26 %.

Dans le pays du Perche comme dans celui du Bocage ornaïs, plus d'un habitant sur quatre a passé "le cap" de la soixantaine. La part des plus de 75 ans dans la population frôle elle les 12 %. Seul le pays de la Baie du Mont Saint-Michel dans la Manche connaît une proportion

supérieure (13 %). La part des jeunes de moins de 20 ans, déjà inférieure en 1999 à celle des seniors de 60 ans ou plus, fléchit encore pour atteindre 24 %. Le centre du territoire (Longny-au-Perche, Rémalard) accuse un vieillissement assez marqué. En 2007, la communauté de communes du Perche-Réalard compte ainsi 145 habitants âgés de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Le rapport est inverse (80 pour 100) dans celle du Perche Sud.

Près d'un actif sur trois travaille en dehors du pays

En 2006, le pays du Perche compte 17 300 emplois, soit 2,9 % du total offert par les treize pays bas-normands. Sa population active occupée s'élève elle à 19 600 personnes. Le Perche offre ainsi 0,9 emploi par actif, taux parmi les plus faibles de la région après ceux des deux pays à caractère très résidentiel que sont le Bessin au Virois et le Sud Calvados.

L'emploi tend à se concentrer dans les pôles économiques que sont Mortagne-au-Perche, Le Theil et Bellême. Ces communes offrent chacune plus de 1 000 emplois. Elles réunissent ainsi 40 % des postes de travail du pays. Les communes de Longny-au-Perche, Rémalard et Tourouvre comptent chacune entre 600 et 700 postes.

L'emploi se concentre au sein de pôles d'activités tandis que les ménages, et donc les actifs, choisissent de s'installer de plus en plus loin des villes. Conséquence entre autre de ces mouvements opposés, le nombre de déplacements quotidiens liés au travail s'accroît. En 2006, seul un actif sur trois travaille dans sa commune de résidence. Ils étaient encore 39 % sept ans auparavant et près de 80 % en 1968. Le pays détient ainsi une des plus fortes proportions d'actifs devant changer de commune pour se rendre au travail, juste après le Sud Calvados et le pays du Bessin au Virois, qui comptent plus de 110 actifs pour 100 emplois.

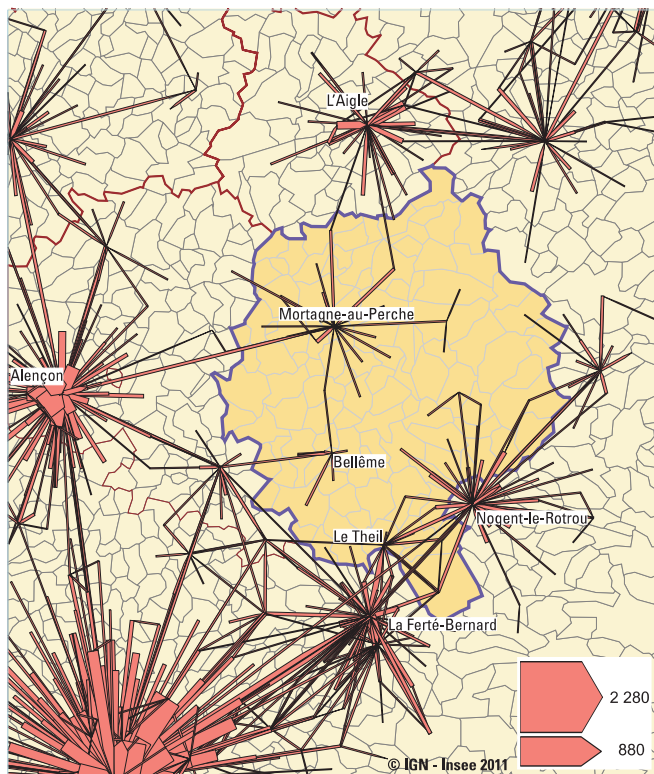
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays du Perche ornaïs

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays du Perche ornaïs	18 200	19 550
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	39,0 %	33,3 %
Part des actifs travaillant dans le pays du Perche ornaïs (mais hors de leur commune de résidence)	31,8 %	35,2 %
Part des actifs travaillant hors du pays du Perche ornaïs	29,2 %	31,5 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi *	9 km	11 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	15 km	17 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	10 mn	12 mn

* Seules des distances inférieure à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays du Perche ornais



Source : Insee, recensement de la population 2006

La proximité avec des pôles d'emploi extérieurs au Perche et à la Basse-Normandie (Nogent le Rotrou dans l'Eure-et-Loir et La Ferté-Bernard dans la Sarthe) explique que près d'un actif sur trois travaille même à l'extérieur du territoire. Cette proportion atteint 50 % parmi les résidents de la communauté de communes du Perche Sud et dépasse 40 % dans les deux autres communautés de communes du sud est du pays (Val

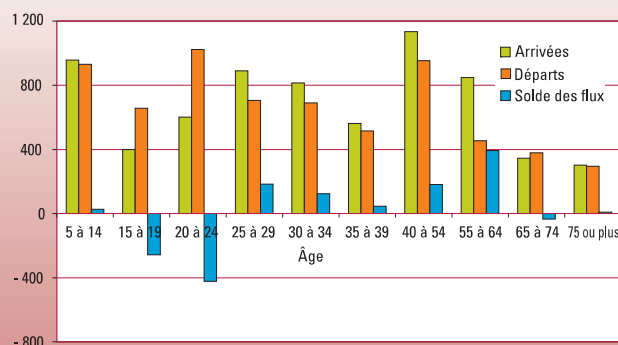
d'Huisne et Perche Rémalardais). Au total, 1 700 personnes se déplacent quotidiennement vers Nogent-le-Rotrou et 500 vers La Ferté-Bernard. Parmi les actifs qui restent en Basse-Normandie mais quittent le Perche, 900 rallient le pays d'Alençon et 500 le pays d'Ouche.

La distance parcourue chaque jour par les actifs du pays du Perche pour rejoindre leur lieu de travail est relativement faible : 11 kilomètres en moyenne. Pour la moitié d'entre eux cependant, ce trajet n'excède pas 6 kilomètres. Les parcours moyens quotidiens n'ont guère évolué depuis 1999, ne se rallongeant que de 2 kilomètres.

Un territoire toujours attractif, mais plus modérément

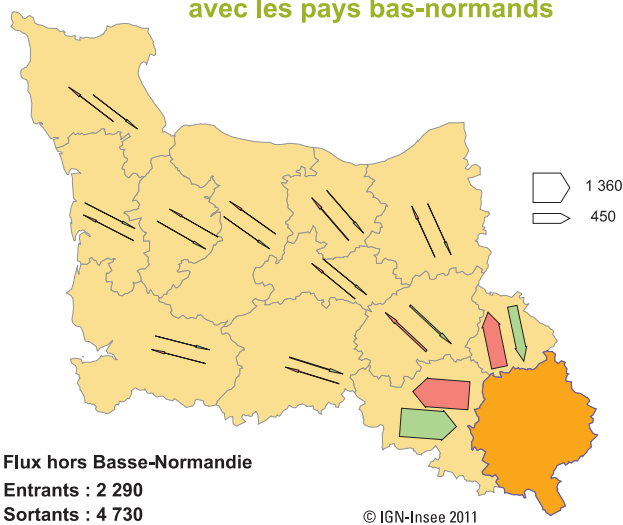
En cinq ans, entre 2001 et 2006, le Perche ornais a accueilli 6 800 nouveaux résidents tandis que 6 600 personnes quittaient le territoire. Dans ce même temps, 4 600 habitants ont changé de commune tout en restant dans le pays. Le Perche est ainsi le seul des cinq pays ornais à bénéficier d'un solde migratoire positif.

Bilan migratoire sur cinq ans du pays du Perche ornais



Source : Insee, recensement de la population 2006

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Source : Insee, recensement de la population 2006

Bien que toujours présent, le caractère attractif du Perche s'avère moins marqué qu'entre 1990 et 1999. L'apport migratoire des flux pour le territoire, différence entre le nombre d'entrants et celui de sortants, représente chaque année 11 personnes supplémentaires pour 10 000 habitants. Il était de 41 pour 10 000 entre 1990 et 1999. Le taux annuel d'arrivées a diminué plus rapidement que le taux annuel de sorties tout en lui restant supérieur.

Les nouveaux résidents du pays représentent en 2006 près de 16 % de la population. Plus de la moitié d'entre eux viennent soit d'Île-de-France (2 100 personnes), soit de la région Centre (1 600 arrivants). Les nouveaux venus de Paris et sa région se sont surtout installés dans le nord-ouest du Perche, en particulier dans les communautés de communes de Longny et de Pervenchères où ils

représentent 7 % de la population. Ils s'installent surtout en Basse-Normandie à l'âge de la retraite ou pré-retraite : 40 % d'entre eux ont plus de 54 ans.

Ceux qui résidaient auparavant en région Centre ont surtout élu domicile au sud ouest du territoire, aux limites du département de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Moins nombreux, ces arrivants sont surtout plus jeunes que les "ex-Franciliens". 38 % d'entre eux ont entre 25 et 39 ans, et seuls 14 % ont fêté leurs 55 ans.

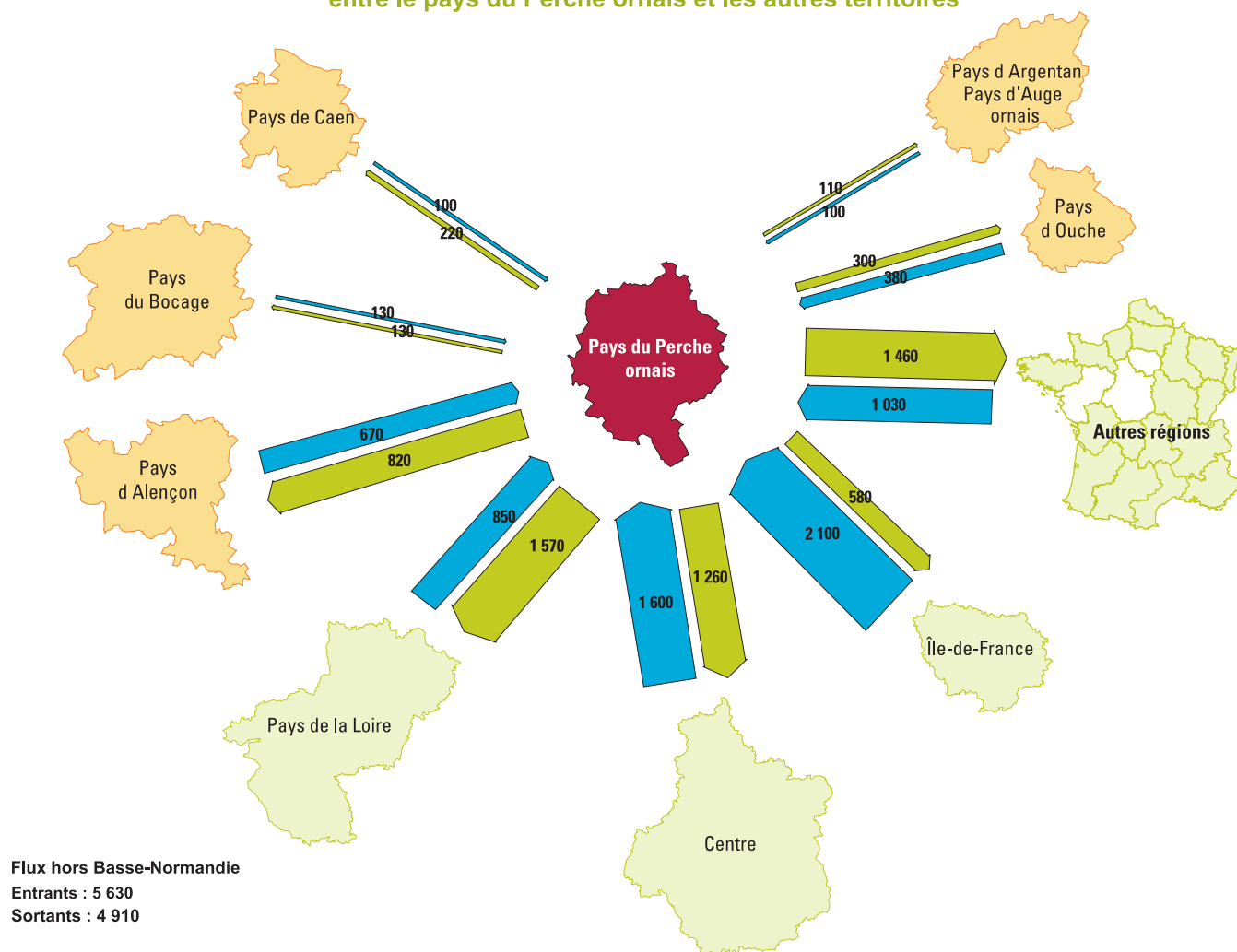
Deux arrivants sur dix habitaient auparavant dans un des douze autres pays bas-normands, pays d'Alençon en tête.

La géographie des flux de départs diffère de celle des flux d'arrivées. Un ancien habitant du Perche sur quatre réside maintenant dans un autre pays bas-normand, 23 % dans les Pays de la Loire et 19 % dans la région Centre. Seuls 9 % des migrants ont quitté le pays pour s'installer en Île-de-France.

Un quart des départs est le fait de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui quittent le pays du Perche dans le but de poursuivre leurs études ou de chercher un premier travail. Même s'ils privilégient davantage que leur aînés la Basse-Normandie, pays de Caen en particulier, ils sont cependant 70 % à la quitter. Ils rejoignent surtout les Pays de la Loire ou la région Centre. Un sur dix part résider à Paris ou dans sa région.

Destinations des partants et origines géographiques des arrivants présentent quelques divergences, tout comme les structures par âge des migrants : départs non remplacés des plus jeunes, solde migratoire fortement positif pour les plus âgés. Après 25 ans cependant, les arrivées priment sur les départs quelle que soit la tranche d'âge. C'est le seul pays ornais dans ce cas. Pour les autres en effet, le déficit migratoire perdure au moins pour les 25-34 ans, voire au-delà dans les pays d'Alençon ou d'Argentan. L'attraction exercée par le territoire du Perche sur les retraités s'étend donc aussi aux jeunes actifs et leurs familles.

Principaux échanges migratoires entre le pays du Perche ornais et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006